

48e CONFÉRENCE ANNUELLE

LES FAMILLES ET LE DROIT

Pour toute la communauté juridique

Programme

DU 9 AU 11 OCTOBRE 2024 | EN PERSONNE ET EN LIGNE | WINNIPEG

Delta Hotels Winnipeg, 350 St Mary Avenue, Winnipeg, MB R3C 3J2

« Les familles et le droit »

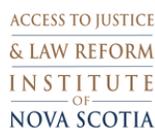
La 48e conférence annuelle de l'ICAJ portera sur l'impact du système de justice sur les familles canadiennes. Le programme se penchera sur les nombreuses préoccupations concernant l'efficacité du système lorsqu'il s'agit d'aider les familles à résoudre leurs différends. Qu'en est-il de la disponibilité des ressources? Les tribunaux sont-ils les meilleurs forums pour accueillir les familles et les enfants? Sommes-nous prêts pour un changement de culture, de paradigme? Une chose est certaine, il est primordial d'améliorer la situation des familles qui vivent des situations difficiles et parfois déchirantes. Toute la communauté juridique est invitée à se mobiliser pour explorer ces questions et proposer des solutions.



- *Programme bilingue avec interprétation simultanée.*
- *La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la Loi sur les juges.*
- *La participation à ce programme est reconnue pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire.*

NOS FIERS PARTENAIRES

Nous sommes fiers de nos précieux partenaires qui soutiennent notre conférence annuelle « Les familles et le droit ». Leur engagement et leur soutien sont essentiels pour la réussite de cet événement.





PRÉSIDENTE D'HONNEUR

**L'honorable Michelle O'Bonsawin,
juge à la Cour suprême du Canada**

Abénakise, membre de la première nation d'Odanak au Québec et première juge autochtone nommée à la Cour supérieure de justice de l'Ontario à Ottawa. Avant d'être juge, elle a été avocate générale du Groupe des soins de santé Royal Ottawa et a travaillé à la Société canadienne des postes. Elle a pratiqué le droit de la santé mentale, du travail, des droits de la personne et de la vie privée, et a enseigné à l'Université d'Ottawa. Titulaire d'un LL.B. et d'un LL.M., elle termine son doctorat en 2021. Active dans la communauté juridique, elle est également conférencière et auteure de plusieurs publications juridiques.

© Collection de la Cour suprême du Canada



PRÉSIDENTE

**L'honorable Marianne Rivoalen,
juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba**

Originaire de St. Labre, Manitoba, elle a une vaste expérience en litige et droit autochtone, ayant été avocate principale au ministère de la Justice du Canada. Nommée à la Cour du Banc de la Reine en 2005, elle est devenue juge en chef adjointe (Division de la famille) en 2015 et juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba en 2023.

© Bureau du Ministre de la Justice et procureur général du Canada

COPRÉSIDENTES

- **L'honorable Julie Dutil**, juge à la Cour d'appel du Québec; Présidente de l'ICAJ (Québec)
- **L'honorable P. Colleen Suche**, juge à la Cour du Banc du Roi; présidente sortante de l'ICAJ (Winnipeg)

MEMBRES

- **L'honorable Julie Audet**, juge à la Cour supérieure de justice de l'Ontario (Ottawa)
- **Jennifer Cox**, c.r., avocate, Service d'aide juridique, Université Dalhousie (Halifax)
- **Patricia M. Hebert**, c.r., avocate, médiatrice agréée, Bruyer & Mackay LLP; chargée de cours, Faculté de droit, Université de l'Alberta (Edmonton)
- **L'honorable Lana Krogan**, juge à la Cour du Banc du Roi, Saskatchewan (Regina)
- **Robert Leckey**, doyen, professeur titulaire et titulaire de la Chaire Samuel Gale, Faculté de droit, Université McGill (Montréal)
- **L'honorable P. Colleen Suche**, juge à la Cour du Banc du Roi, Manitoba; présidente sortante de l'ICAJ (Winnipeg)
- **L'honorable Connie Petersen**, juge à la Cour du Banc du Roi, Manitoba, Division de la famille (Winnipeg)
- **L'honorable Robert Proulx**, juge à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse (Montréal)
- **Rollie Thompson**, c.r., professeur de droit émérite, Schulich School of Law, Université Dalhousie (Halifax)
- **Maggie Wente**, associée, Olthuis Kleer Townshend LLP (Toronto)
- **L'honorable James R. Williams**, juge à la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse, Division de la famille (Halifax)
- **Me Christine O'Doherty**, directrice générale, ICAJ (Montréal)
- **Mary Plagakis**, cheffe de projet des programmes multidisciplinaires, ICAJ (Montréal)
- **Lise Bujold**, CAE, directrice adjointe, ICAJ (Montréal)
- **David Lazzam**, Stagiaire en droit, ICAJ (Toronto)

8h00-9h00

Inscription et petit-déjeuner

Connexion pour les participants en ligne

9h00-9h30

Maîtresse de cérémonie:

Présidente

d'honneur:

Présidente:

Présidente de l'ICAJ:

Reconnaissance à la terre, mot de bienvenue et introduction

- *Me Christine O'Doherty, directrice générale, ICAJ (Montréal)*
- *L'honorable Michelle O'Bonsawin, juge à la Cour suprême du Canada (préenregistré)*
- *L'honorable Marianne Rivoalen, juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba (Winnipeg)*
- *L'honorable Julie Dutil, juge à la Cour d'appel du Québec; Présidente de l'ICAJ (Québec)*

9h30-11h00

Panel 1 - Réformer les systèmes de droit de la famille : mettre les familles au centre

Malgré les réformes récentes, de nombreuses personnes qui interagissent avec les systèmes de droit de la famille au Canada font l'expérience de processus juridiques aliénants, inaccessibles et parfois hostiles. Ce panel présentera les thèmes principaux de la conférence en discutant de ce à quoi pourraient ressembler des résultats positifs pour les enfants et les familles, comment nos systèmes actuels de droit de la famille ne parviennent pas à garantir ces résultats, et comment nous pourrions repenser le droit de la famille pour mieux répondre aux besoins des Canadiens.

Modératrice:

- *L'honorable P. Colleen Suche, juge à la Cour du Banc du Roi, Manitoba; présidente sortante de l'ICAJ (Winnipeg)*

Conférenciers:

- *L'honorable James R. Williams, juge à la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse (Division de la famille) (Halifax)*
- *L'honorable Connie Petersen, juge à la Cour du Banc du Roi, Manitoba (Division de la famille) (Winnipeg)*
- *Diana Lowe, c.r., conseil en matière de système judiciaire, Re-imagining Justice; co-responsable du RFJS (Calgary)*

11h00-11h15

Pause santé

11h15-11h45

Activité - Comment créer le changement ?

Conférencière:

- *Jacinta Gallant, fondatrice et présidente, Our Family in Two Homes; avocate et médiatrice, Waterstone Law Group PEI (Charlottetown)*

11h45-12h45

Exploiter les neurosciences pour réimaginer le système de justice familiale

La neuroscience moderne montre que les expériences vécues pendant l'enfance modifient le cerveau de telle sorte que nous avons plus ou moins de chances de réussir à l'école, au travail, en tant que parents et dans d'autres relations familiales. L'adversité de l'enfance n'affecte pas seulement nos résultats scolaires et sociaux : elle nous rend également plus vulnérables aux problèmes de santé mentale et de toxicomanie, qui constituent une toile de fond fréquente dans les affaires relevant du système de justice familiale. Cette session décrira comment les cerveaux se construisent, comment le stress nuit à un développement cérébral sain et comment promouvoir la résilience chez les enfants et les familles. L'application de cette science à la réforme du système de justice familiale est un défi complexe qui nécessitera de nouvelles idées, des actions concrètes et une collaboration au niveau du système.

Conférencière:

- *Nicole Sherren, consultante principale et propriétaire, R2P Solutions (Calgary)*

12h45-13h30

Dîner

13h30-14h45

Panel 2 - Impacts socio-économiques sur les familles : Naviguer entre les défis juridiques et les réalités financières

Le droit de la famille est façonné de manière unique par l'interaction entre les facteurs juridiques, sociaux et économiques. En l'absence de systèmes de droit de la famille solides et équitables, les individus et les familles sont vulnérables à une série de conséquences négatives, notamment la pauvreté, l'insécurité du logement et l'inégalité d'accès à la justice. Le panel discutera des questions socio-économiques qui sous-tendent le droit de la famille au Canada, en explorant les réformes à la fois juridiques et extra-juridiques susceptibles d'alléger les fardeaux auxquels les participants du système de droit de la famille sont confrontés. La discussion accordera une attention particulière aux approches interdisciplinaires, notamment aux exemples de croisement entre le droit de l'immigration et les droits liés à la famille, les programmes de soutien social et les ressources communautaires, la couverture de la prestation canadienne pour enfants et la nécessité d'accroître les programmes provinciaux.

Modératrice:

- *L'honorable Julie Dutil, juge à la Cour d'appel du Québec; Présidente de l'ICAJ (Québec)*

Conférenciers:

- *Eugenie Depatie-Pelletier, professeure associée, Département de géographie, Université Laval; chercheure associée, Chaire en recherche du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales (Montréal)*
- *Rollie Thompson, c.r., professeur de droit émérite, Schulich School of Law, Université Dalhousie (Halifax)*
- *Susan Young, avocate, Service d'aide juridique de Dalhousie, Schulich School of Law, Université Dalhousie (Halifax)*

14h45-15h00

Pause santé

15h00-16:30

Panel 3 - Protéger notre avenir : Explorer les défis et solutions en matière de protection de l'enfance

La « protection de l'enfance » englobe non seulement la santé et la sécurité immédiates de l'enfant, mais également une approche plus large des environnements sociaux, juridiques et éducatifs qui façonnent l'éducation d'un enfant. Ce panel examinera ce qu'impliquent des résultats significatifs pour les enfants qui interagissent avec le système judiciaire, qu'il s'agisse de garantir des résolutions positives pour les affaires en cours ou des stratégies d'intervention précoce et de prévention visant à limiter le nombre d'enfants nécessitant une protection. La discussion abordera également les perspectives sur les lacunes actuelles des systèmes de protection de l'enfance au Canada.

Modératrice et conférencière:

- *L'honorable Justice Gwen B. Hatch, juge en chef adjointe à la Cour du Banc du Roi du Manitoba (Division de la famille) (Winnipeg)*

Conférenciers:

- *L'honorable Robert Proulx, juge à la Cour du Québec (Chambre de la jeunesse) (Montréal)*
- *Tammy Law, avocate, Tammy Law Professional Corporation (Toronto)*

8h00- 8h30

Inscription et connexion pour les participants en ligne

8h30- 9h30

Petit-déjeuner sur le droit collaboratif

Conférenciers:

- *Caroline Bourbonnais, avocate, Le Cabinet Bourbonnais (Montréal)*
- *Jessica Schofield, associée, Taylor McCaffrey LLP (Winnipeg)*
- *Greg Evans, c.r., avocat, médiateur et arbitre, Evans Pollock Family Law (Winnipeg)*
- *Brea Lowenberger, co-fondatrice et directrice, CREATE Justice; coordinatrice de l'accès à la justice, Faculté de droit, Université de la Saskatchewan (Saskatoon)*

9h30-11h00

Panel 4 - Gouvernance du droit de la famille autochtone et protection de l'enfance

Ce panel discutera des possibilités et des défis dans le domaine de la gouvernance du droit de la famille autochtone suite à l'adoption de la Loi sur les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis. La discussion abordera des questions de rédaction législative, de mise en œuvre des politiques et de renforcement des capacités au sein des organismes de gouvernance autochtones, tout en explorant à quoi pourraient ressembler des approches véritablement dirigées par les Autochtones en matière de droit de la famille et de protection de l'enfance. Le panel examinera également ce que les systèmes juridiques et les gouvernements canadiens doivent encore faire pour atteindre les objectifs de réconciliation.

Modératrice:

- *L'honorable Veronica L. Jackson, juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique (Victoria)*

Conférenciers:

- *Earl Stevenson, conseiller juridique à l'interne, services à l'enfance et à la famille de Peguis (Winnipeg)*
- *Raven-Dominique Gobeil, avocate, Bureau de défense des familles des Premières Nations (Winnipeg)*
- *Lisa Weber, fondatrice et avocate, Weber Law (Edmonton)*

11h00-11h15

Pause santé

11h15-12h30

Raconter une nouvelle histoire sur la justice familiale

Facilitatrices:

- *Nicole Sherren, consultante principale et propriétaire, R2P Solutions (Calgary)*
- *Diana Lowe, c.r., conseil en matière de système judiciaire, Re-imagining Justice; co-responsable du RFJS (Calgary)*
- *Jacinta Gallant, fondatrice et présidente, Our Family in Two Homes; avocate et médiatrice, Waterstone Law Group PEI (Charlottetown)*

12h30-13h30

Dîner

13h30-15h00

Panel 5 – Lever les voiles : comprendre et aborder la violence entre partenaires intimes

Pour aborder correctement la violence entre partenaires intimes (VPI), les tribunaux et les praticiens du droit doivent acquérir une compréhension beaucoup plus complète des caractéristiques psychologiques, sociales et juridiques de la VPI que ce que l'on observe actuellement dans nos systèmes de droit de la famille. Ce panel adoptera une approche interdisciplinaire des dynamiques de la VPI, allant des déséquilibres de pouvoir coercitifs entre les victimes et les agresseurs, à la sous-déclaration de la VPI, notamment au sein des communautés marginalisées, en passant par les obstacles auxquels les victimes sont confrontées pour accéder au système de justice.

Modératrice:

- *L'honorable Lore Mirwaldt, juge à la Cour du Banc du Roi du Manitoba (Division de la famille) (Winnipeg)*

Conférenciers:

- *Jennifer Koshan, professeure & Chaire d'excellence en recherche, Faculté de droit, Université de Calgary (Calgary)*
- *Dr. Ilana Dodi Luther, directrice exécutive, Institut pour l'accès à la justice et la réforme du droit (Halifax)*
- *L'honorable Robynne B. Kazina, juge à la Cour du Banc du Roi du Manitoba (Winnipeg)*

15h00-15h15

Pause santé

15h15-16h30

Panel 6 – Comprendre les familles très conflictuelles et les voies de résolution

Alors que le nombre de litiges familiaux « à haut conflit » augmente, ce panel explorera la dynamique des familles considérées comme très conflictuelles, les défis qu'elles posent aux tribunaux de la famille et la manière dont nous pourrions résoudre ces problèmes par le biais de réformes. Qu'est-ce qui fait qu'une famille est « très conflictuelle » ? Comment les pratiques administratives actuelles aggravent-elles les problèmes existants ? Les systèmes juridiques accusatoires favorisent-ils les conflits familiaux graves et comment pouvons-nous évoluer vers des modèles de résolution des conflits plus constructifs ?

Modératrice:

- *L'honorable Julie Audet, juge à la Cour supérieure de justice de l'Ontario (Ottawa)*

Conférencière:

- *Rachel Birnbaum, codirectrice, Research Institute with Children, King's University College (London)*
- *Vincent Ramsay, avocat à la retraite (Kingston)*
- *Suzanne Williams, avocate et médiatrice, Strathdee Williams Family Law (Victoria)*

16h30-17h00

Assemblée générale des membres de l'ICAJ

17h30-19h30

Réception au Musée canadien pour les droits de la personne

8h00-9h00

Inscription et petit-déjeuner

Connexion pour les participants en ligne

9h00-10h15

Panel 7 – Défis du consentement et de la prise de décision pour les enfants et familles de genres divers

Compte tenu des récentes politiques provinciales concernant les étudiants de genres divers, ce panel discutera des implications juridiques, éthiques et personnelles des exigences en matière de consentement parental pour les enfants et les familles de genres divers. Le panel abordera les droits des enfants et des parents, le contexte socio-médical de la diversité des genres, ainsi que les rôles et responsabilités des commissions scolaires et des différents niveaux de gouvernement dans la prise de décision concernant les enfants de genres divers.

Modérateur:

- *Robert Leckey, doyen, professeur titulaire et titulaire de la Chaire Samuel Gale, Faculté de droit, Université McGill (Montréal)*

Conférenciers:

- *Dr. Shuvo Ghosh, MD, FAAP, pédiatre du développement et du comportement, Hôpital de Montréal pour enfants, Centre universitaire de santé McGill (Montréal)*
- *Annie Pullen Sansfaçon, vice-rectrice associée aux relations avec les Premiers Peuples; professeure, Chaire de recherche du Canada (Montréal)*
- *Bennett Jensen, directeur des affaires juridiques, Égale Canada (Toronto)*

10h15-10h30

Pause santé

10h30-11h45

Panel 8 – Innovations en droit de la famille : de nouvelles façons de soutenir les familles

Alors que nous envisageons l'avenir du droit de la famille au Canada, de récentes études et actions de plaidoyer ouvrent la voie à des innovations et perspectives offrant des solutions pour résoudre les défis actuels du droit de la famille canadien. Dans cet atelier interactif, vous serez invités à participer activement aux discussions avec nos panélistes, qui exploreront diverses stratégies pour résoudre les litiges en droit de la famille tout en minimisant les répercussions sur les enfants. Parmi les sujets abordés, nous discuterons du droit collaboratif, de l'idée un seul avocat représentant les deux parties dans un divorce, de conseils neutres fournis aux deux parties, ainsi que de l'équité de genre dans les soutiens compensatoires et du rôle de la punition en droit de la famille. Nous examinerons également ensemble les outils numériques et les changements structurels visant à réduire les délais et à améliorer l'accès à la justice. Cet atelier sera une occasion unique d'échanger des idées et de co-construire des solutions novatrices pour l'avenir du droit de la famille au Canada.

Modératrice:

- *Patricia M. Hebert, c.r., avocate / médiatrice agréée, Bruyer & Mackay LLP; chargée de cours, Faculté de droit, Université de l'Alberta (Edmonton)*

Conférencières:

- *Jacinta Gallant, fondatrice et présidente, Our Family in Two Homes; avocate et médiatrice, Waterstone Law Group PEI (Charlottetown)*
- *Melissa Bourgeois, avocate en droit de la famille, One Family Law (Edmonton)*
- *Jo O'Sullivan, avocate en droit collaboratif et médiatrice; fondatrice et directrice, O'Sullivan Family Law Ltd. (Brighton)*



11h45-11h50

Pause

11h50-12h50

Entretien informel :

Modératrice:

- *L'honorable Marianne Rivoalen, juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba (Winnipeg)*

Conférencière:

- *Susan E. Guthrie, JD, avocate en droit de la famille et en médiation, spécialiste de l'intégration de l'IA et des LegalTech pour les professionnels du droit, consultante en développement de la pratique (Chicago, États-Unis)*

12h50-13h00

Discours de clôture

- *L'honorable Julie Dutil, juge à la Cour d'appel du Québec; Présidente de l'ICAJ (Québec)*

13h00

Boîtes à lunch

VENDREDI 11 OCTOBRE 2024

DES DÉCÉNNIES D'EXCELLENCE

L'ICAJ EN 2024

L'ICAJ célèbre **50 ans** de leadership dans l'avancement de l'administration de la justice au Canada. Depuis 1974, l'Institut canadien d'administration de la justice réunit des professionnels du droit de tous les horizons et influents, à travers des événements annuels, des webinaires et des publications.

NOTRE MISSION

Promouvoir l'excellence par le partage de connaissances, l'apprentissage et l'échange d'idées.

L'ICAJ offre à la communauté juridique canadienne des programmes de formation et de recherche de pointe, dans les deux langues officielles.

COMMUNAUTÉ

Rejoignez-nous pour façonner l'avenir de la justice.



+2 600
Membres



10 000
Abonnés

PROGRAMMES



+2 000 Participants aux différents programmes judiciaires et non judiciaires



+300
Intervenants et experts



+40
Programmes, en personne et en ligne

PANCANADIEN



L'**Institut canadien d'administration de la justice** est un réseau juridique multidisciplinaire et bilingue à travers le Canada.

EN TOUTE JUSTICE

Une chaîne de balados afin d'explorer les contributions possibles pour améliorer l'administration de la justice au Canada.



42 854
Téléchargement des épisodes



#CLAWBIES 2023
Prix du meilleur podcast

BLOGUE



+200

Articles pour contribuer à un système de justice plus efficace à travers des analyses d'experts.



WWW.CIAJ-ICAJ.CA

50 ans : Une justice à semer

L'ICAJ est un organisme indépendant à but non lucratif qui relie les individus et les institutions impliqués dans l'administration de la justice à travers le Canada. Notre travail est multidisciplinaire et vaste. En collaboration avec les gouvernements, les tribunaux, les commissions, les associations professionnelles, les facultés de droit et les cabinets d'avocats, l'ICAJ parraine et organise des conférences et des séminaires spécialisés, et prépare des documents et des rapports complets. Nos services sont offerts dans les deux langues officielles.

Rejoignez l'ICAJ : développez-vous, façonnez un monde meilleur et faites la différence.

Devenez membre de l'ICAJ et bénéficiez de programmes de formation et de recherche à la pointe de l'innovation, connectez-vous avec les acteurs clés du système et contribuez à améliorer le système de justice canadien. En tant que membre, vous profiterez également d'avantages exclusifs tels que des réductions sur chaque programme en personne, des webinaires gratuits et l'accumulation d'heures de formation continue (FPC).

[REJOIGNEZ L'ICAJ](#)



Contactez-nous

Pour obtenir plus d'informations sur notre organisation, les avantages de l'adhésion et savoir comment vous pouvez nous aider dans notre mission, contactez-nous aux coordonnées suivantes:

Institut Canadien d'Administration de la Justice
5950, Chemin de la Côte-des-Neiges, Bureau 485
Montréal, H3S 1Z6, Québec, Canada
Tél: 514 -731-2855
Courriel: ciaj@ciaj-icaj.ca



50 ANS DE L'ICAJ





La Justice autochtone : Symposium de partage des connaissances

La 2e édition du Symposium sur le Système de Justice Autochtone de l'ICAJ rassemblera des membres des communautés autochtones, des juges, des professionnels du droit et des étudiants en droit de tout le Canada pour discuter et réfléchir sur l'évolution du Système de Justice Autochtone en relation avec les lois et les tribunaux coloniaux.

Cette conférence se déroulera sur les terres de la Nation Tsuut'ina, adjacentes à Calgary, du 4 au 6 novembre 2024.

Les peuples autochtones au premier plan

Cette conférence est un lieu de dialogue et de partage de connaissances entre les dirigeants et aînés autochtones, ainsi que les acteurs du système juridique. Elle explore comment les communautés autochtones conçoivent leurs propres institutions juridiques et interagissent avec le système juridique existant pour créer un système de justice qui reflète leur culture et leurs valeurs.

Nous nous concentrons sur l'éducation active et l'exploration des moyens de réduire les écarts, tout en travaillant en étroite collaboration avec les peuples autochtones. Cette approche est essentielle pour tous les acteurs impliqués. Ensemble, nous visons à trouver des solutions pour améliorer la collaboration et les résultats.

Se concentrer sur les solutions

Les diverses présentations, activités et panels aborderont les réalités et les défis concernant la capacité du système à servir les communautés, les familles et les individus autochtones. Les ressources disponibles sont-elles suffisantes ? Les tribunaux et commissions sont-ils les meilleurs forums ? Quelles autres ressources pourraient être optimales pour parvenir à des résolutions et améliorer les résultats ? En personne et en ligne, les participants discuteront en profondeur, partageront leurs expériences et leurs pratiques, et remettront en question l'état actuel des choses tout en travaillant étroitement vers une amélioration continue. Ils découvriront également les traditions de la nation Tsuut'ina.

[Inscrivez-vous maintenant pour réserver votre place](#)

